



FAITS SAILLANTS DES RAPPORTS FINANCIERS 2024

VILLE ET AGGLOMÉRATION DE RIVIÈRE-ROUGE

Chères Riverougeoises,
Chers Riverougeois,

Conformément aux dispositions de l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, en cette séance ordinaire du conseil municipal du 4 juin 2025, je vous présente les faits saillants du rapport financier de la Ville et de l'Agglomération de Rivière-Rouge pour l'exercice financier s'étant terminé le 31 décembre 2024, tel qu'audité par M. Daniel Tétreault, CPA auditeur, CA. Suite à cet audit, l'opinion de la firme est la suivante :

« À mon avis, à l'exception de ne pas avoir appliqué les exigences du nouveau chapitre SP 3280« Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations », les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Rivière Rouge au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation des actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

Compétences d'agglomération

Les revenus aux états financiers totalisent 174 520 \$ et les charges pour l'ensemble des services municipaux, incluant les frais financiers et les affectations, s'élèvent à 114 569 \$.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (remboursement de la dette, affectations, etc.), les états financiers présentent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 59 951 \$.

Selon le rapport financier déposé à la séance ordinaire du 4 juin 2025, le surplus accumulé au 31 décembre 2024 est de 144 028 \$.

Compétences de nature locale

Les revenus aux états financiers totalisent 13 976 554 \$ et les charges pour l'ensemble des services municipaux, incluant les frais financiers et les affectations, s'élèvent à 12 991 512 \$.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (remboursement de la dette, affectations, etc.), les états financiers présentent un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 985 042 \$.

Le surplus s'expliquant par l'augmentation des droits de mutation reçus, des taxations complémentaires et la réception d'aides financières supplémentaires.

Selon le rapport financier déposé à la séance ordinaire du 4 juin 2025, le surplus accumulé au 31 décembre 2024 est de 2 485 028 \$.

Les principales réalisations de l'année 2024 sont :

- Poursuite des rénovations de l'hôtel de ville (subvention PRACIM de 78%);
- Réfection du chemin Francisco (Phase II) (subvention PAVL de 70%);
- Achat de machinerie lourde (un camion 10 roues ainsi que son équipement de déneigement) et deux camionnettes;
- Poursuite du plan d'action pour contrer le myriophylle à épis au lac Tibériade;
- Prolongement de divers réseaux d'aqueduc et d'égout sur chemin de la Rivière Sud (TECQ 19-24);
- Début des travaux reliés au raccordement du puit #3 (TECQ 19-24);
- Construction d'un bâtiment de réemploi à l'écocentre secteur Sainte-Véronique;
- Réfection de plusieurs tronçons de route dû à des dommages majeurs à nos infrastructures suite aux pluies diluviennes de la tempête Debby du 9 août 2024;
- Fin des procédures judiciaires et entente avec le CISSS pour l'ouverture de l'Urgence de l'Hôpital 24H.

Endettement total net à long terme de l'administration municipale

Au 31 décembre 2024, l'endettement total net à long terme de l'administration municipale, incluant les compétences de nature locale et d'agglomération, atteignait 13 396 222 \$.

Traitement des élus

En conformité avec l'article 11 de la *Loi sur le traitement des élus municipaux*, je fais mention des rémunérations et des allocations de dépenses des membres du conseil. La rémunération totale pour l'année 2024 se chiffre à 232 961 \$.

Conclusion

Je suis fier d'affirmer que la situation financière de la Ville est saine et que le conseil municipal a su garder un budget équilibré tout en maintenant des services de qualité à la population. Nous travaillons continuellement dans le but d'assumer nos obligations financières actuelles tout en respectant nos engagements futurs. Je profite de cette occasion pour remercier les membres de mon équipe tant pour leur soutien que pour leur grande disponibilité.

Merci également à la direction générale, au personnel cadre et à tout le personnel de la Ville pour leur travail constant et de qualité afin de mieux servir toute la population de Rivière-Rouge.

Toute ma gratitude aux bénévoles qui participent aux différents comités et activités. Vous êtes la pierre angulaire de ces succès!

Dans le seul et unique but de vous offrir des services de qualité, et ce, au meilleur coût possible, soyez assurés que votre conseil municipal continuera à travailler de façon la plus efficace qui soit à l'amélioration, au développement et à la planification de notre Ville.



Faits saillants des rapports financiers 2024 Ville et Agglomération de Rivière-Rouge

En terminant, je vous mentionne que les rapports financiers complets de la Ville, incluant celui de l'Agglomération de Rivière-Rouge, sont accessibles sur le site Web du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) sous l'onglet « Documents financiers » au lien suivant : <https://www.mamh.gouv.qc.ca/repertoire-des-municipalites/fiche/municipalite/79037/>

Donné à Rivière-Rouge ce 4^e jour de juin 2025

**Denis Lacasse
Maire**